

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 avril 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 7458

présenté par

Mme Valérie Petit et M. Herth

à l'amendement n° 5396 de Mme de Lavergne

-----

**ARTICLE 59**

À l'alinéa 2, après le mot :

« collective »,

insérer les mots :

« des collectivités territoriales et ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement vise à clarifier l'amendement en ajoutant également l'ensemble des restaurations collectives des collectivités territoriales dans l'offre quotidienne d'un choix de menu végétarien.